Patrimoine mondial 29 COM

Distribution limitée **WHC-05/29.COM/INF.1**

Paris, le 15 avril 2005

Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingt-neuvième session

Durban, Afrique du Sud
10 – 17 juillet 2005

INFORMATIONS GENERALES

Pour plus d'informations sur la 29e session, veuillez consulter le site Internet suivant :

http://www.29whc.org

Ce site renvoie par liens hypertextes vers les informations nécessaires sur les visas obligatoires, le voyage et l'hébergement, les formulaires de préinscription et les informations touristiques.

TABLE DES MATIERES

1. OBJET

2. LE SECRETARIAT SUD-AFRICAIN ET LES ORGANISATEURS DE LA CONFERENCE

3. PROGRAMME ET EVENEMENTS ASSOCIES
- 3.1 Programme de la 29e session du Comité du patrimoine mondial
- 3.2 Excursions

4. VISA ET ASSURANCE, TAXES D'AEROPORT, ARRIVEES ET DEPARTS
- 4.1 Visa et assurance
- 4.2 Taxes d'aéroport
- 4.3 Arrivées à l'aéroport et départs
- 4.4 Transferts depuis l'aéroport vers ICC et hôtels
- 4.5 Location de voitures

5. LIEU

6. PARTICIPANTS / PREINSCRIPTION / ACCREDITATION
- 6.1 Participants
- 6.2 Préinscription
- 6.3 Accréditation à Durban

7. HEBERGEMENT ET EXCURSIONS FACULTATIVES
- 7.1 Réservation d'hôtel
- 7.2 Excursions facultatives

8. SERVICES ET AMENAGEMENTS POUR LA CONFERENCE
- 8.1 Salle de réunion bilatérale
- 8.2 Espace public de bureau
- 8.3 Services médicaux
- 8.4 Cafétéria

9. DISPOSITIONS POUR LES MEDIAS

10. INFORMATIONS GENERALES
- 10.1 Présentation de Durban
- 10.2 Transports locaux
- 10.3 Monnaie et change
- 10.4 Permis de conduire
- 10.5 Electricité
- 10.6 Services postaux
- 10.7 Réglementation relative au tabac
- 10.8 Heure légale
- 10.9 Météo
- 10.10 Santé

1. OBJET

1.1 **Le Comité du patrimoine mondial** est constitué de représentants de 21 des Etats parties à la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, élus par l'Assemblée générale des Etats parties à la *Convention*.

La composition actuelle du Comité est la suivante : Afrique du Sud (Président), Argentine (Rapporteur), Bénin, Chili, Chine, Colombie, Egypte, Fédération de Russie, Inde, Japon, Koweït, Liban, Lituanie, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie.

Le Comité a pour fonctions essentielles :

(i) d'identifier, sur la base des propositions d'inscription soumises par les Etats parties, des biens culturels et naturels de valeur universelle exceptionnelle qui doivent être protégés dans le cadre de la *Convention*, et d'inscrire ces biens sur la Liste du patrimoine mondial ;
(ii) de contrôler l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, en liaison avec les Etats parties ; de décider quels biens de la Liste du patrimoine mondial doivent être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ou retirés de cette Liste ; et de décider si un bien peut être supprimé de la Liste du patrimoine mondial ; et
(iii) d'examiner les demandes d'assistance internationale financées par le Fonds du patrimoine mondial.

1.2 En juillet 2004, la 28e session du Comité du patrimoine mondial a accepté l'offre de l'Afrique du Sud d'organiser la 29e session à Durban, Afrique du Sud, du 10 au 17 juillet 2005.

2. LE SECRETARIAT SUD-AFRICAIN ET LES ORGANISATEURS DE LA CONFERENCE

2.1 L'Afrique du Sud accueillera la 29e session du Comité du patrimoine mondial à Durban.

Les coordonnées du Secrétariat sud-africain sont les suivantes :

Adresse postale : Private Bag
Pretoria
0001
South Africa

Personne à contacter : Ms Joan de Villiers
Tél : +27 12 337 8584
Fax : +27 12 337 8520
E-mail : Joan.Devilliers@dac.gov.za

Les organisateurs de la conférence sont Siyenza Management (Site Internet : **www.29whc.org**).

Adresse géographique : 1st Floor Twin Towers East
Sandton City
Sandton
Johannesburg, Afrique du Sud

Adresse postale : P O Box 3738
Cramerview
2060 Johannesburg,
Afrique du Sud

Personnes à contacter : Ms Liz Hart
Managing Director, Siyenza
Tél : +27 11 783 5313
Fax : +27 11 884 4458
E-mail : liz@siyenza.za.com

Ms Margaret Agocs
Events Manager, Siyenza
Tél : +27 11 783 5313
Fax : +27 11 884 4458
E-mail : margaret@siyenza.za.com

3. PROGRAMME ET EVENEMENTS ASSOCIES

3.1 Le programme complet des réceptions de la 29e session du Comité du patrimoine mondial sera disponible ultérieurement.

3.2 Excursions : deux biens du patrimoine mondial de l'Afrique du Sud (Parc de la zone humide de Sainte-Lucie et uKhahlamba / Parc du Drakensberg) sont situés dans le Kwazulu-Natal, province où se trouve Durban. Etant donné les distances, il est proposé aux délégués de choisir de visiter l'un des deux biens. Ce voyage est gratuit pour tous les délégués. Veuillez choisir entre les deux options présentées en **Annexe D** et compléter le formulaire de réservation en **Annexe B**.

4. VISA ET ASSURANCE, TAXES D'AEROPORT, ARRIVEES ET DEPARTS

4.1 Visa et Assurance

Toute personne souhaitant visiter l'Afrique du Sud doit détenir un passeport en cours de validité. Les détenteurs d'un passeport de plus de 80 pays peuvent visiter l'Afrique du Sud sans visa. Pour plus d'informations sur les visas, consulter le site Internet www.home-affairs.gov.za/migration/visas/schedule.htm) ou le représentant diplomatique ou consulaire sud-africain de votre région. Les formulaires de demande de visa peuvent être téléchargés à partir du site Internet www.home-affairs.gov.za/documents/bi-84.pdf. Il

est conseillé aux délégués pour qui des visas sont exigés, et qui souhaitent faire des excursions dans des pays voisins de l'Afrique du Sud, de se munir d'un visa à entrées multiples. Les visas ne peuvent être obtenus à l'arrivée. Les délégués/touristes doivent pouvoir prouver au personnel d'immigration qu'ils ont les moyens d'assurer leur séjour dans le pays et possèdent des billets de retour.

Il est recommandé aux participants de prévoir leur assurance voyage avant leur arrivée en Afrique du Sud.

4.2 Taxes d'aéroport

Les taxes de départ d'aéroport varient d'un aéroport à l'autre mais sont toujours incluses dans le prix du billet d'avion.

4.3 Arrivée à l'aéroport et départ

A l'arrivée à l'Aéroport international de Johannesburg, vous passerez par le bureau de l'immigration, récupérerez vos bagages et franchirez la porte verte de la zone d'autorisation de passage de la douane (à moins d'avoir quelque chose à déclarer).

Des stands d'accueil sont prévus à l'Aéroport international de Johannesburg et à l'Aéroport international de Durban les 9, 10 et 11 juillet 2005 pour aider les délégués à leur arrivée. Il est essentiel d'informer *Turners Conferences and Conventions* des coordonnées de votre vol (**Annexe B**) pour leur permettre de vous accueillir à votre arrivée.

Si vous avez prévu d'arriver en dehors des dates ci-dessus, veuillez réserver vos transferts auprès de *Turners Conferences and Conventions*. Vous serez alors accueilli aux arrivées des vols intérieurs ou internationaux par un représentant de la compagnie avec un panneau à votre nom.

Pour le départ, votre transfert vers l'aéroport sera assuré depuis votre hôtel, à condition d'avoir réservé à l'avance auprès de *Turners Conferences and Conventions* (voir formulaire de réservation en **Annexe B**).

Au cas où vous n'auriez pu vous procurer de rands sud-africains dans votre pays, vous pourrez faire le change à l'aéroport ou au Centre international des congrès (ICC).

4.4 Transfert depuis l'aéroport vers ICC et hôtels

Nous savons que vous venez de loin pour assister à la conférence et nous vous assurerons un transfert agréable et confortable de l'Aéroport international de Durban à votre hôtel. Un transfert réservé à l'avance et prépayé coûte R100 par personne (aller simple) ; un transfert payé à l'arrivée coûte R120 par personne (aller simple). Un personnel en uniforme sera présent au stand d'accueil pour vous aider (uniquement aux dates officielles). Repérez la bannière de la session du Comité du patrimoine mondial. Vous serez conduit en navette directement à votre hôtel.

4.5 Location de voitures

En Afrique du Sud, il est possible de louer des voitures à des compagnies locales ou internationales, à condition de posséder un permis de conduire international en état de validité. Les conducteurs et tous les passagers doivent attacher leur ceinture. La vitesse maximum est de 120 km/h sur autoroute et de 60 km/h en ville. Toutes les voitures ont la conduite à droite (conduite sur la partie gauche de la route) avec levier de vitesses manuel. Les voitures louées ne doivent normalement pas franchir la frontière d'autres pays africains. Veuillez contacter *Turners* pour les prix et réservations.

5. LIEU

La 29e session du Comité du patrimoine mondial se tient au Centre international des congrès de Durban (ICC), 45 Ordnance Road, Durban 4001, Afrique du Sud. Il se trouve en centre ville, à un quart d'heure de l'aéroport et à quelques minutes des hôtels et des plages. Vous arriverez par une belle avenue bordée de palmiers et trois baobabs, les arbres géants de l'Afrique, vous accueilleront à l'entrée du Centre.

6. PARTICIPANTS / ENREGISTREMENT / ACCREDITATION

6.1 Participants

Les principaux participants à la 29e session du Comité du patrimoine mondial seront les 21 membres du Comité.

Les Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial* qui ne sont pas membres du Comité peuvent envoyer des représentants à la session en qualité d'observateurs.

Des Etats non-parties à la *Convention*, qui sont Etats-membres de l'UNESCO ou des Nations Unies, peuvent aussi être autorisés par le Comité, sur demande écrite, à assister aux sessions du Comité et de son Bureau en tant qu'observateurs.

Des représentants du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et de l'Union mondiale pour la nature (UICN) assistent aux séances du Comité avec voix consultative.

Le Comité peut autoriser à participer à ses sessions l'Organisation des Nations Unies et les institutions du système des Nations Unies, ainsi que, si elles lui en font la demande par écrit, d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, les missions permanentes d'observation auprès de l'UNESCO et les associations à but non lucratif ayant des activités dans les domaines visés par la *Convention.*

6.2 Préinscription

Nous conseillons à tous les participants de se préinscrire par Internet avant la session pour s'assurer que leur dossier d'enregistrement est complet à leur arrivée. Cela aidera aussi les organisateurs de la conférence et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO à établir une liste précise des participants. Pour se préinscrire, il suffit de compléter le formulaire d'inscription sur le site Internet **www.29whc.org**

IMPORTANT : Lors de l'inscription, il est impératif que chaque participant envoie une photo d'identité aux organisateurs, soit par courriel soit par courrier, pour recevoir son sac de conférence avec toutes les informations utiles dès son arrivée.

6.3 Accréditation à Durban

A l'arrivée, les participants seront conduits à leur hôtel, puis au Centre international des congrès pour inscription. Chaque délégué recevra un sac contenant les informations sur la session du Comité du patrimoine mondial, ainsi qu'un badge. Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de porter le badge pour assister aux réunions et participer aux autres activités et excursions.

7. HEBERGEMENT ET EXCURSIONS FACULTATIVES

7.1 Réservations d'hôtel

Nous avons négocié des tarifs spéciaux avec les principaux hôtels de la ville susceptibles de fournir l'hébergement le plus adapté. L'hébergement peut être réservé par l'intermédiaire de *Turners Conferences and Conventions*. Veuillez vous reporter à l'**Annexe C** pour plus de détails et compléter la section « Réservation de l'hébergement » sur le formulaire de réservation de l'**Annexe B**.

A noter : Tous les frais personnels, y compris les dépenses telles que téléphone, fax, blanchissage, rafraîchissements et repas sont à la charge des participants.

7.2 Excursions facultatives

Des excursions et circuits facultatifs, avant ou après la conférence, sont prévus. Veuillez consulter le lien sur le site Internet **www.29whc.org.** Le stand de voyages de l'ICC pourra aussi vous aider à organiser vos circuits ou excursions.

8. SERVICES ET AMENAGEMENTS DE LA CONFERENCE

8.1 Salle de réunion bilatérale

Le Comité d'organisation sud-africain aidera les délégués qui souhaitent réserver une salle de réunion bilatérale. Les délégations intéressées sont priées de s'adresser au Secrétariat sud-africain à Durban, avant le début de la session.

8.2 Espace public de bureau

Le Comité d'organisation sud-africain met à la disposition des participants un espace public de bureau ainsi qu'un cybercafé, ouvert tous les jours pendant la durée de la conférence. Cet espace sera équipé d'ordinateurs (avec accès à Internet), d'imprimantes, de photocopieurs, de téléphones (communications locales uniquement) et de matériel de bureau.
Pour les appels internationaux, une carte téléphonique World Call Card sera en vente à partir de R50 la carte. Une petite boutique sur place vendra les accessoires informatiques nécessaires. Des techniciens seront présents pour vous aider.

8.3 Service médical

Le ICC possède un centre de consultations médicales, avec médecin et infirmière. Un hôpital sélectionné sera chargé des soins d'urgence éventuels aux délégués pendant la conférence.

8.4 Cafétéria

L'ICC dispose d'une cafétéria où vous pourrez prendre un repas léger à l'heure du déjeuner ou une petite collation au cours de la journée. Il sera proposé une sélection de repas (végétariens, halal ou kasher) entre R12 et R35.

9. DISPOSITIONS POUR LES MEDIAS

C'est au Centre d'accueil des médias que travailleront les responsables des médias qui couvriront la 29e session du Comité du patrimoine mondial. L'accès à la salle est réservé aux médias désignés et accrédités. Tous les médias intéressés sont priés de contacter *Kagiso Communications* à l'adresse suivante : whcmedia@kagisotv.co.za

10. INFORMATIONS GENERALES

10.1 Présentation de Durban

La ville de Durban est située dans la province du Kwazulu-Natal, sur la côte subtropicale est de l'Afrique du Sud. C'est la troisième ville du pays, ainsi qu'une grande destination touristique en Afrique australe. La ville entoure Durban Bay, port le plus actif d'Afrique et neuvième du monde. Durban possède une superbe infrastructure aérienne et terrestre et accueille des vols directs de nombreuses compagnies aériennes internationales. Elle est située en bordure de l'Océan Indien aux eaux tièdes et aux plages dorées et possède de nombreux parcs, musées, théâtres et centres commerciaux de niveau mondial. Son climat subtropical est lourd en été et doux en hiver, avec une moyenne de 320 jours d'ensoleillement par an. Durban possède une grande diversité culturelle : les délégués pourront apprécier la multitude de traditions – en particulier indiennes, coloniales et africaines – qui ont prospéré et donné naissance à une grande diversité dans la cuisine, les restaurants, l'artisanat et les différentes danses ethniques. En moins de deux heures de

voiture de Durban, les délégués pourront soit assister à un safari dans une réserve de faune, visiter des villages traditionnels zoulous, partir en randonnée ou à la pêche à la truite dans l'impressionnante chaîne de montagnes du Drakensberg. Le Kwazulu-Natal ne compte pas moins de deux biens du patrimoine mondial – l'un dans les montagnes du Drakensberg (uKhahlamba), qui abrite l'une des plus hautes chutes d'eau du monde, et le Parc de la zone humide de Sainte-Lucie, tout près de Sodwana Bay, où l'on a récemment redécouvert des cœlacanthes. Pour explorer plus en détail Durban et le Kwazulu-Natal, rendez-vous à http://www.southafrica.net et http://www.durban.org.za/

10.2 Transports locaux

Un service gratuit de navettes entre le Centre international des congrès et les hôtels officiels de la conférence sera assuré. Des bus transporteront les délégués depuis les hôtels jusqu'à l'ICC le matin et retourneront aux hôtels à la fin de la journée. Des minibus seront prêts à faire la navette pendant la journée entre les hôtels et l'ICC.

Pour toute autre demande privée de transport, *Turners Conferences and Conventions* pourra vous aider à obtenir un taxi. Le tarif normal d'un taxi entre l'ICC et le centre-ville est d'environ R20 (aller simple).

10.3 Monnaie et change

L'unité monétaire de l'Afrique du Sud est le rand sud-africain (ZAR), qui s'écrit « R ». Ainsi, trois rand et cinquante cents s'écrivent R3,50. L'Afrique du Sud a un système monétaire décimal : un rand équivaut à 100 cents. Il y a des billets de 200, 100, 50, 20 et 10 rands et des pièces de 50, 20, 10, 5, 2 et 1 cents. Au 1er avril 2005, les taux de change suivants étaient applicables :

1 dollar des Etats-Unis	=	ZAR 6,18
1 livre britannique	=	ZAR 11,68
1 euro	=	ZAR 8,02

Les chèques de voyage internationaux peuvent être changés au Centre international de congrès. Le bureau de change sera ouvert les samedi 9 et dimanche 10 juillet pour les délégués qui arrivent. Le change est également possible dans les banques (en semaine, de 9h00 à 15h30, le samedi de 8h30 à 11h00) et dans la plupart des hôtels. Les banques sont fermées le dimanche. La plupart des banques ont des distributeurs automatiques disponibles 24 h sur 24. Il est permis de sortir du pays 500 rands en billets sud-africains ; une taxe est prélevée sur les montants supérieurs.

10.4 Permis de conduire

Les délégués étrangers possédant un permis de conduire international en cours de validité sont autorisés à conduire en Afrique du Sud.

10.5 Electricité

Alimentation électrique : le courant est en 220/240 volts (courant alternatif de 50 hertz). Les prises mâles sont pourvues de trois grosses fiches rondes. Des adaptateurs seront disponibles au ICC. La plupart des hôtels disposent de prises à deux fiches pour rasoir (100/120 volts et 220/240 volts).

10.6 Services postaux

Les postes sont généralement ouvertes du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00. La réception des hôtels peut aussi vous aider pour les services postaux et de messagerie.

10.7 Réglementation relative au tabac

Il est interdit par la loi de fumer dans la plupart des édifices publics sud-africains (aéroports, Centre international des congrès de Durban, etc.), excepté ceux qui comportent des zones fumeurs spécialement prévues.

10.8 Heure

L'heure sud-africaine est en avance de deux heures par rapport à celle de Greenwich (GMT).

10.9 Météo

La température à Durban en juillet est généralement tempérée et agréable, avec une moyenne de 24°C le jour et 14°C la nuit. Il est recommandé d'apporter des vêtements chauds pour le soir, ainsi qu'une veste ou un imperméable.

Si vous souhaitez participer à des excursions, prévoyez des vêtements chauds. La température dans le Drakensberg peut être inférieure à 0°C la nuit et il peut neiger légèrement en altitude.

10.10 Santé

Si vous venez de l'un des pays ci-dessous, la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour entrer en Afrique du Sud. Cette liste est sujette à modifications, il est donc conseillé de consulter le site Internet www.doh.gov.za pour les dernières informations avant le départ.
Afrique : *Angola, Burundi, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Togo.*
Amérique du Sud : *Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Guyana, Guyane française, Panama, Pérou, Suriname, Vénézuela.*

Bien que Durban ne présente pas de risques sanitaires, le paludisme sévit dans certaines zones du pays, y compris la partie nord-est du Kwazulu-Natal. Si vous prévoyez de vous rendre dans une zone à risques, il est essentiel de prendre un traitement prophylactique

avant d'arriver, ainsi que des précautions nécessaires dans la région concernée (vêtements protecteurs, produits répulsifs). Les médecins et dentistes sud-africains sont hautement qualifiés et les hôpitaux sont bien équipés. Il est fortement recommandé aux délégués de prendre une assurance santé appropriée avant leur arrivée.

L'eau du robinet est potable dans toute l'Afrique du Sud. Ceux qui préfèrent l'eau minérale en bouteille en trouveront facilement dans différents magasins et hôtels.

Liste des Annexes

Annexe A : Formulaire d'inscription
Annexe B : Formulaire de réservation d'hébergement et d'excursions
Annexe C : Liste d'hôtels
Annexe D : Excursions facultatives
Annexe E : Carte de Durban

Annexe A **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE
REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

10 – 17 juillet 2005
29e session du Comité du patrimoine mondial
Centre international des congrès de Durban

Informations personnelles			
Prénom		**Nom de famille**	
Nationalité(s)		**Sexe**	
Adresse personnelle			
Titre/Poste			
Organisation/			
Adresse			
N° de passeport :		**Passeport délivré par :**	
Téléphone		**Fax**	
Code postal		**E-mail**	
Numéro de Carte d'identité			

1. Autres informations			
Régime alimentaire	**Kasher** _____	**Halal** _____	**Végétarien** _____

Veuillez renvoyer ce formulaire par courrier, e-mail ou fax à :
Siyenza Management
Tél : +27 11 783 5313 Fax : +27 11 884 4458 E-mail : margaret@siyenza.za.com

NOTE : Il est impératif d'inclure / de joindre une photo pour l'accréditation.

Annexe B **FORMULAIRE DE RESERVATION**

Ce formulaire est également disponible en ligne à : www.29whc.org

29e session du Comité du patrimoine mondial
ICC, Durban, Afrique du Sud
10 – 19 juillet 2005 (excursions comprises)

TURNERS CONFERENCES

Ministère des Arts et de la Culture
REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

ETES-VOUS INSCRIT A LA CONFERENCE ?
SI CE N'EST PAS LE CAS, VEUILLEZ VOUS INSCRIRE SUR LE SITE INTERNET EN UTILISANT LE FORMULAIRE DE RESERVATION EN LIGNE.

FORMULAIRE DE RESERVATION POUR HOTEL, EXCURSIONS ET TRANSFERTS

Pour réserver, veuillez remplir ce formulaire et l'adresser par e-mail, fax ou courrier à : Turners Conferences and Conventions,PO Box 1935, Durban, 4000, Afrique du Sud
Téléphone : +27 31 332-1451, Fax: +27 31 368-6623, E-mail : gills@turnergroup.co.za

Nom de famille	**Prénom**	**Titre : Dr/P^{r}/ M./Mme/ Mlle**	**Nationalité**

Société/Institution					
Adresse postale					
Ville		Etat		Code postal	
Pays		Code tél. : Numéro :		Mobile :	
E-mail :				Fax :	
Régime alimentaire spécial :					
Autres conditions spéciales : Préciser :					

I HEBERGEMENT

Pour tous les détails sur les hôtels, voir l'**Annexe C** ou consulter le site Internet de la conférence. Veuillez sélectionner l'hôtel de votre choix sur la liste et indiquer votre préférence dans l'espace prévu ci-dessous. Tous les tarifs sont en rands sud-africains (ZAR) et sont sujets à modifications. Les tarifs incluent la chambre et le petit déjeuner, la TVA à 14 % et la taxe de tourisme à 1 %.
Un acompte correspondant à une nuit d'hébergement est exigé avec votre réservation. Le solde de l'hébergement doit être payé directement à l'hôtel. Il n'est possible d'annuler votre réservation que jusqu'au 10 juin 2005 pour obtenir un remboursement total, moins R100 de frais de dossier. Après cette date, l'hôtel retiendra la totalité de l'acompte.

Hôtel : Premier choix						
Hôtel : Second choix						
Au cas où ces hôtels ne seraient pas disponibles, veuillez me réserver une chambre dans un hôtel de catégorie :		Similaire		Supérieure	Inférieure	
Date d'arrivée		Date de départ				Nombre de nuits :
Type de chambre demandé	Simple	Double	2 lits	Autre (Préciser)		
Autres demandes particulières (par ex. chambre non-fumeur)						
I Acompte pour hôtel						ZAR

II EXCURSION

Il est proposé à tous les délégués une excursion gratuite pour visiter l'un des biens du patrimoine mondial du Kwazulu-Natal. Veuillez indiquer votre choix dans le tableau ci-dessous. Le détail des itinéraires figure sur le site Internet (**www.29whc.org**). Le prix individuel pour toute personne accompagnant un délégué est le suivant :

- **Drakensberg/uKhahlamba : - R1 412 (partageant ch. double) ; R2 060 (ch. simple)**
- **Zone humide de Sainte-Lucie - R1 638 (partageant ch. double) ; R1 739 (ch. simple)**

EXCURSION	DELEGUE	ACCOMPAGNANT
DRAKENSBERG/uKHAHLAMBA		
ZONE HUMIDE DE SAINTE-LUCIE		
	II Excursion	ZAR

III TRANSFERTS DEPUIS L'AEROPORT

Si vous souhaitez réserver un transfert entre l'aéroport de Durban et le Centre international des congrès, veuillez remplir le tableau ci-dessous. Un transfert réservé et prépayé coûte R100 par personne (aller simple). Un transfert payé à l'arrivée coûte R120 par personne (aller simple).

Date du transfert	Point de départ	Heure du vol	N° de vol	Destination	Nombre de personnes	Coût
	Aéroport de Durban					ZAR
				Aéroport de Durban		ZAR
				III. Total du transfert		ZAR

IV PROGRAMME DES EXCURSIONS ET CIRCUITS FACULTATIFS, AVANT OU APRES LA REUNION :

Vous trouverez le détail des excursions et circuits sur le site Internet **www.29com.org**.
Veuillez sélectionner une ou plusieurs excursions sur la liste du site Internet et remplir le tableau de réservation. Un acompte de 20 % du montant total de l'excursion est exigé dans les 14 jours de la réservation pour confirmation. *Turners Travel* doit avoir reçu le solde du prix de l'excursion avant le 10 juin 2005. Toutes les excursions réservées après le 10 juin doivent être immédiatement payées en totalité. TOUTES les excursions sont soumises aux conditions générales de fonctionnement de *Turners* et de leurs voyagistes agréés.
Annulation d'excursions : Une fois les excursions confirmées, les tarifs d'annulation seront les suivants : R100 de frais administratifs pour annulation avant le 1er juin 2005, 20 % de frais d'annulation pour annulation entre le 1er et le 10 juin et 100 % après le 10 juin. Toutes les annulations doivent être adressées par écrit à *Turners Conferences and Conventions*.

N° d'excursion	Nom de l'excursion	Prix par personne	Date de départ	Nbre de pers.	Prix total
IV Total des excursions, avant ou après la session				**ZAR**	

MONTANT TOTAL A PAYER

(Veuillez utiliser cette section pour résumer vos demandes et calculer le montant à payer.)

Section	Objet	Montant en ZAR
I	Hébergement	ZAR
II	Excursions (personnes accompagnant uniquement)	ZAR
III	Transferts depuis l'aéroport	ZAR
IV	Excursions et circuits facultatifs, avant ou après la session	ZAR
	TOTAL GENERAL	ZAR

MODALITES DE PAIEMENT

(Veuillez cocher la case concernée)

Option 1 **Virement bancaire**		Veuillez préciser « Session du Comité du patrimoine mondial » sur votre virement bancaire. L'adresser à : Turners Conf – DACWHCM First National Bank - Account No. 62078806282- Branch - Durban Main Branch 221426 - Swift No. FIRNZAJJ762. (Veuillez faxer un double de votre transfert à Turners)
Option 2 **Carte de crédit**		Si vous choisissez cette option, veuillez compléter l'autorisation ci-dessous pour permettre à *Turners* de débiter votre carte de crédit.

Je soussigné, autorise *Turners Travel* à débiter ma carte de crédit du montant suivant : (veuillez faxer une photocopie du recto et du verso de votre carte de crédit à Turners)

Total : Hébergement, Excursions, Transferts et Navette							**ZAR**	
Type de carte de crédit (Mettre un X)	**Master**		**Visa**		**Diners**		**American Express**	
N° de carte de crédit					Date d'expiration			
Nom du titulaire (comme indiqué sur la carte de crédit)					Nombre de 3 chiffres au verso (s'il y a lieu)			
Signature du titulaire					Date de la signature			

Toutes les transactions sont effectuées par *Turners* selon la réglementation commerciale en vigueur, publiée sur le site Internet de *Turners* et disponible sur demande.

Annexe C

La classification des hôtels par catégorie est la suivante : ***** : Supérieure, **** : Luxe, *** : Moyenne, ** : Budget. (Plus la catégorie est haute, plus l'hébergement est cher et meilleure est la qualité des services.)

La page « Hébergement » du site Internet comporte des liens vers une page et une fiche individuelle pour chaque hôtel si vous désirez davantage de renseignements.
Nous avons négocié des tarifs hôteliers spéciaux pour la conférence et nous vérifierons chaque semaine qu'ils sont bien appliqués.

Les prix indiqués sont par chambre et par nuit (lit et petit déjeuner), TVA et taxe touristique gouvernementale de 1 %.

HOTEL	SITUATION	TYPE DE CHAMBRE (toutes les chambres sont avec baignoire)	PRIX
Durban Hilton *****	A côté de l'ICC		
Chambre standard		Simple Double	R 859,00 R 989,00
Chambre de luxe		Simple Double	R1221,00 R1363,00
Suite supérieure		Simple Double	R1363,00 R1483,00
Suite avec terrasse		Simple Double	R3888,00 R4008,00
City Lodge Durban ***	Quelques minutes de marche de l'ICC	Simple Double	R 586,00 R 817,00
Road Lodge **	Quelques minutes de marche de l'ICC	Simple Double	R 318,00 R 348,00
Holiday Inn Garden Court North Beach ***	Front de mer de Durban	Simple Double	R 829,00 R 901,00
Royal Hotel *****	Centre ville	Simple Double	R 667,00 R 768,00

Pour voir la localisation exacte des hôtels, veuillez consulter l'**Annexe E.**

Annexe D

EXCURSION
18 - 19 juillet 2005

L'Afrique du Sud offrira aux délégués une excursion gratuite à l'un des biens du patrimoine mondial du Kwazulu Natal les 18 et 19 juillet 2005. Les prix pour toute personne accompagnant un délégué sont présentés à l'**Annexe B II**. Le détail des itinéraires figure sur le site Internet (**www.29whc.org**).

Le lundi 18 juillet 2005, les délégués quitteront Durban en bus à 9h00 pour l'un ou l'autre des biens du patrimoine mondial. L'hébergement est prévu sur les sites ou à proximité. Le mardi 19 juillet 2005, les bus reviendront à Durban à 13h00, à temps pour votre départ pour votre destination suivante. Il est conseillé de prendre un sac de délestage avec vous et de laisser le reste de vos bagages à votre hôtel, où ils seront gardés en sécurité.

OPTION 1 : DRAKENSBERG/uKHAHLAMBA (BIEN MIXTE)

Le Drakensberg possède des paysages et des caractéristiques d'une beauté naturelle exceptionnelle, notamment sa chaîne de montagnes aux sommets déchiquetés, ses contreforts montagneux, ses hauts escarpements de basalte sombre au-dessus des parois de grès mordoré de Clarens, ses vallées fluviales intactes aux versants abrupts et ses gorges escarpées, ses prairies, ses fourrés et ses chutes d'eau. On a décrit au total 2 153 espèces de plantes dans le Parc et la faune est également riche.

La région du Drakensberg compte parmi les secteurs archéologiques les plus importants d'Afrique du Sud – depuis le début, le milieu et la fin de l'Age de Pierre, ainsi qu'à la fin de l'Age du Fer. Le premier témoignage d'occupation humaine remonte au milieu de l'Age de Pierre (il y a 20 000 ans), mais c'est le peuple de la fin de l'Age de Pierre – les San – qui a habité cette région. Les San étaient des chasseurs-cueilleurs qui vivaient souvent dans des grottes et des abris sous roche, dont beaucoup étaient ornés de peintures rupestres.
Le départ aura lieu du Drakensberg/UKhahlamba.

OPTION 2 : PARC DE LA ZONE HUMIDE DE SAINTE-LUCIE (BIEN NATUREL)

Il existe peu de côtes protégées sous les tropiques aussi intactes que celles de Sainte-Lucie. Le Parc constitue l'un des sites de zones humides naturelles exceptionnelles d'Afrique. Il est situé dans une zone de transition entre l'Afrique tropicale et subtropicale et renferme une grande variété d'environnements – terrestre, de zones humides, estuarien, côtier et marin – qui composent de magnifiques paysages extrêmement peu modifiés par l'homme. On y trouve des récifs coralliens, de longues plages de sable, des dunes côtières, des systèmes lacustres, des marais et des zones humides à papyrus et roseaux. L'interaction de ces environnements avec les crues importantes et les tempêtes côtières dans la zone de transition du Parc expliquent sa diversité spécifique exceptionnelle et la spéciation qui continue.

Annexe E

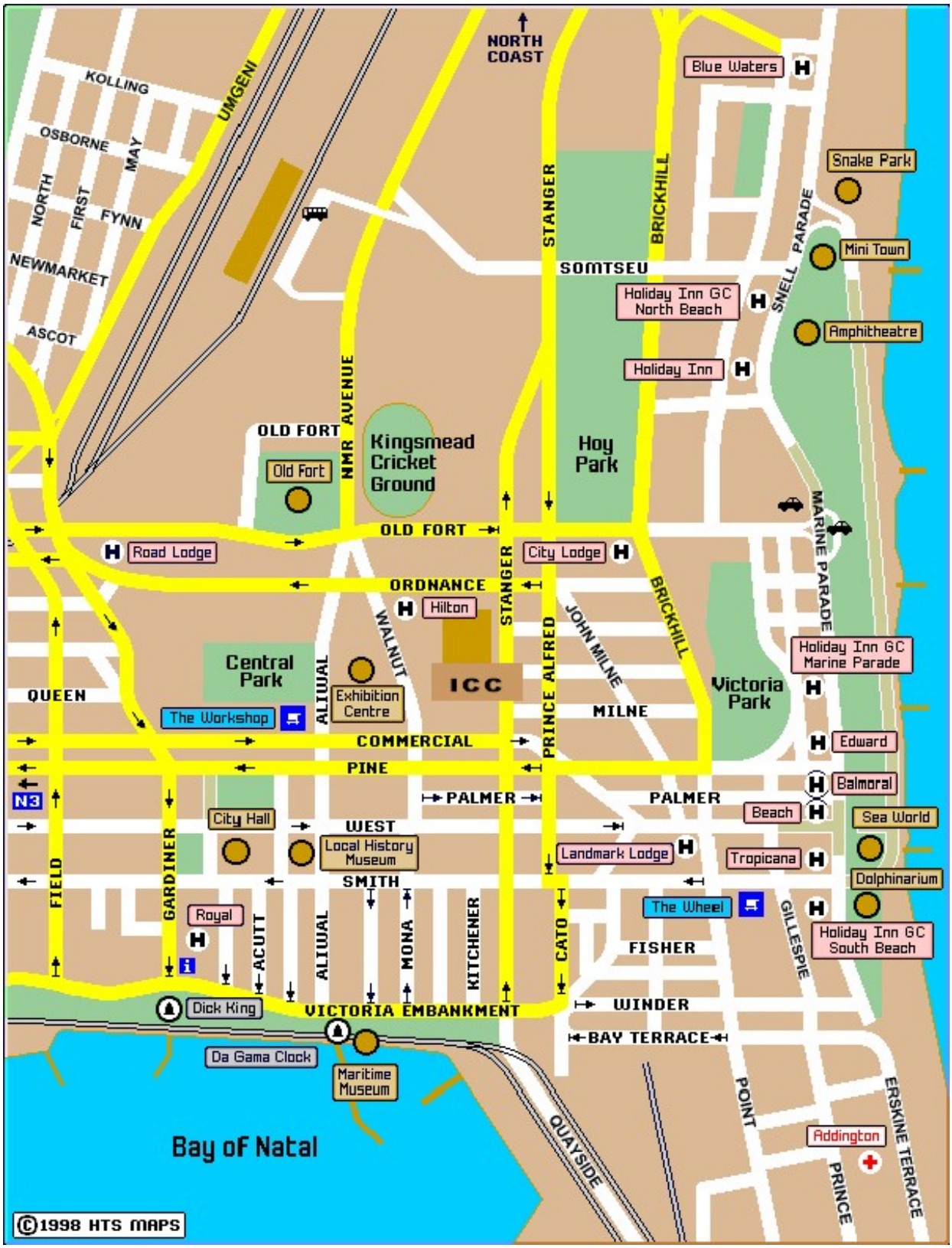
NORTH COAST
KOLLING
UMGENI
OSBORNE
MAY
NORTH
FIRST
FYNN
NEWMARKET
ASCOT
STANGER
BRICKHILL
SNELL PARADE
SOMTSEU
Blue Waters
Snake Park
Mini Town
Holiday Inn GC North Beach
Amphitheatre
Holiday Inn
NMR AVENUE
OLD FORT
Kingsmead Cricket Ground
Hoy Park
Old Fort
MARINE PARADE
Road Lodge
City Lodge
ORDNANCE
Hilton
WALNUT
ALIWAL
Central Park
ICC
JOHN MILNE
PRINCE ALFRED
Victoria Park
Holiday Inn GC Marine Parade
QUEEN
Exhibition Centre
The Workshop
MILNE
COMMERCIAL
Edward
PINE
Balmoral
N3
PALMER
Beach
Sea World
City Hall
WEST
Local History Museum
Landmark Lodge
Tropicana
Dolphinarium
SMITH
FIELD
GARDINER
Royal
ACUTT
ALIWAL
MONA
KITCHENER
CATO
The Wheel
Holiday Inn GC South Beach
FISHER
GILLESPIE
Dick King
VICTORIA EMBANKMENT
WINDER
BAY TERRACE
Da Gama Clock
Maritime Museum
POINT
ERSKINE TERRACE
QUAYSIDE
Addington
PRINCE
Bay of Natal
©1998 HTS MAPS